



La Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon



Retour sur le passage du Tour de France

Début juillet était placé sous le signe des festivités pour la commune et le Comité des Fêtes.

Le passage du Tour de France dans notre commune a été l'occasion de rassembler Champillonnais et touristes autour d'un barbecue et de diverses activités et intermèdes musicaux.

Le Comité des Fêtes de Champillon remercie la mairie d'avoir mis à disposition l'écran géant, les habitants de Champillon ayant pris part à l'organisation de cette belle manifestation, et l'ensemble des prestataires qui ont contribué au succès rencontré (Jogaland, A l'art'hache, la MJC d'Ay, Smurfit Kappa).

SOMMAIRE

- PAGE 1 ▀ Retour sur le passage du Tour de France !
- PAGE 2 ▀ Retour sur les festivités du 13 juillet !
A vos agendas
Le Chemin de la Grand Terre
Retour sur le concert de Musiques en Champagne
- PAGE 3 ▀ Message à tous les habitants
Lutte contre les bruits de voisinage
Retour sur les sorties et animations de Familles Rurales
- PAGE 4 ▀ Les travaux du personnel pendant l'été
Une nouvelle secrétaire de mairie
Un défibrillateur Salle Henri Lagauche
Abattage des arbres
Le ramassage des cartons
La collecte de bouchons plastiques
L'Agenda



Bravo à Julian Alaphilippe pour la victoire d'étape Binche - Epernay !

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie ouvert :
Lundi au Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 13h30 à 16h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguinn@champillon.com

Adjoints :

- jp.crepin@champillon.com
- m.launer@champillon.com
- mm.adam@champillon.com

Le site de la commune :
www.champillon.com
reprend toutes ces informations.

La Houlotte est éditée par la Commune de Champillon
Comité de Rédaction : Mairie de Champillon et M. Madeleine Adam
Responsable de la Publication : Jean-Marc Beguin



Possibilité sur demande d'obtenir La Houlotte en format numérique.



www.champagne-patrimoine-mondial.org

Retour sur les festivités du 13 juillet !

Quelques jours après le Tour de France, le traditionnel défilé du 13 juillet s'est tenu ; les intermèdes musicaux assurés par nos musiciens de Champillon ont ponctué le défilé aux lampions pour nous amener jusqu'au monument aux morts pour le dépôt de gerbe puis la salle Henri Lagauche pour la remise des tablettes et la soirée paella géante (ambiance assurée par l'orchestre Nonolimit).



A vos agendas !



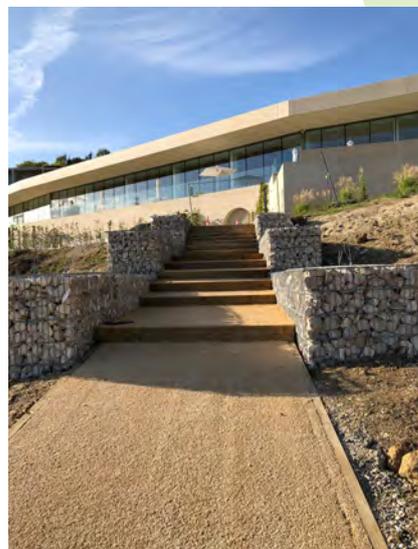
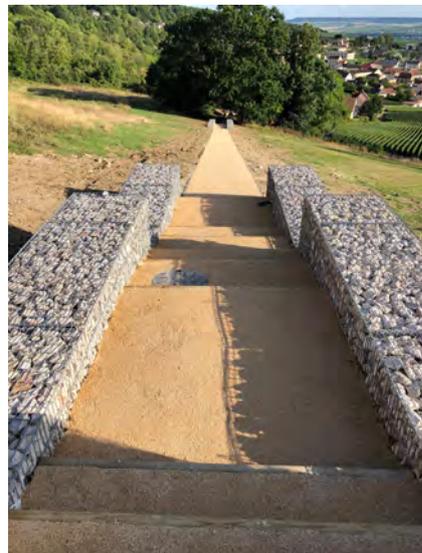
Le Comité des Fêtes de Champillon vous donne rendez-vous le samedi 23 novembre prochain, afin de fêter ensemble l'arrivée du Beaujolais Nouveau !!
Repas dansant sous le signe du terroir et bonne ambiance assurée !

Retour sur le concert de Musiques en Champagne à Champillon



Le Chemin de la Grand Terre

Les travaux du Chemin de la Grand terre sont désormais terminés. Il reste à réaliser la voirie entre le lotissement et le chemin, après les vendanges.
N'hésitez pas à venir vous promener pour le découvrir !



C'est finalement sous une météo favorable que s'est déroulé Musiques en Champagne à Champillon ce 28 août. La démonstration le Chef pâtissier du Royal Champagne Hôtel & Spa, Cédric Savelle, a eu lieu en extérieur devant une centaine d'admirateurs. C'est ensuite dans une ambiance joviale que 300 personnes sont venues écouter le concert du groupe Chanson d'Occasion.

Message à tous les habitants

Nous rappelons à tous les habitants qu'il est vivement conseillé de se présenter en mairie lors de l'arrivée sur la commune. C'est en effet à ce moment que l'on vous informera des jours de collecte de déchets, que l'on vous remettra les sacs jaunes, verts et biodégradables, et que l'on vous présentera les espaces de jeux et les différentes associations du village.

Aussi, nous vous rappelons que pour voter lors des prochaines élections municipales en mars 2020, vous devrez être inscrit sur la liste électorale de Champillon. Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur la liste électorale.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de Champillon soit:

-sur le site internet service-public.fr (scanner un justificatif d'identité et de domicile)

-en mairie (apporter justificatif d'identité et de domicile)

Lutte contre les bruits de voisinage

Le bruit de voisinage est le bruit issu du comportement, du matériel ou d'un animal dont un particulier ou un professionnel a la responsabilité. Nous vous rapellons que le département de la Marne a pris un arrêté préfectoral afin de régler ces bruits de voisinage.

Ainsi, tout bruit excessif par son intensité, sa durée ou sa répétition, émis sans nécessité ou par manque de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci de bien respecter ces horaires, pour le bien-être de tous.



Retour sur les sorties et animations de Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Champillon, et l'Association Liouba Lorr' Ukraine ont présenté pour la deuxième année ce spectacle de danse le 23 juillet dernier à la salle des fêtes d' Ay Champagne.

Malgré la chaleur, le public a répondu présent pour admirer et applaudir ce nouveau spectacle des trois écoles de danses venues de l'est de l'Ukraine (54 danseurs, danseuses, contorsionnistes, ont fait le show pendant deux heures).

Cette année, pour fêter leurs 10 ans de tournée en France, ils avaient invité 2 chanteurs, 2 chanteuses et une accordéoniste de l'école de musique de Kiev. Cette cuvée 2019 fut une formidable réussite.



M. Philippe Petitjean, Président de Familles Rurales de Champillon

M. Daniel Beddelem, Président de Liouba Lorr'Ukraine

et les plus jeunes danseuses du spectacle

Nombre de personnes nous ont demandé de renouveler cette soirée l'an prochain, le rendez-vous est donc pris.

Remerciements à la communauté de commune de la grande vallée de la marne, et les mairies d'Ay Champagne et de Champillon pour leurs partenariat.

Familles Rurales organise un week-end en Alsace les 12-13 octobre 2019 avec au programme :
Départ samedi à 13 h de Champillon, à 19 h soirée au Royal Palace à Kirwiller, nuit à l'hôtel et le lendemain la visite de Strasbourg en bateau.

Départ de Strasbourg à 15 h.

Budget à prévoir 190-200 € + les boissons du dîner spectacle et le repas du dimanche midi.



7 personnes ont participé au cours d'art floral du jeudi 18 juillet.

Une composition en hauteur a été réalisée avec 2 anthuriums, 2 roses, une orchidée, 2 germinis et quelques autres fleurs. Le tout piqué dans un cube de mousse. Différentes feuilles ont été rajoutées à la base pour finaliser la composition.

Prochain cours le jeudi 19 septembre, salle Clair-Vigne à 14h00.

Inscription auprès de Sylvie Andrieux 06.84.53.16.69.



L'association Familles Rurales a organisé une sortie au parc d'attraction Nigloland.

C'est avec un temps estival que petits et grands ont passé une agréable journée. Peu d'attente aux attractions ont permis de profiter au maximum de cette journée.

Nous remercions les personnes de Champillon et les personnes habitant à l'extérieur d'avoir participé à cette sortie. Mais nous déplorons le manque de Champillonnois présents (seulement 18 sur 36 personnes).



Les travaux du personnel pendant l'été

Tous nos remerciements au personnel communal qui a effectué durant l'été différents travaux. Notamment, la rénovation intérieure de la salle des fêtes, une rampe d'accès avec muret en pierre devant la salle Clair-Vigne, et le nettoyage des espaces verts en dessous du Royal Champagne Hotel & Spa.



Une nouvelle secrétaire de mairie

Comme indiqué dans la Houlotte de Juillet, Karen nous quitte début septembre.

A compter du 2 septembre, vous pourrez donc compter sur la nouvelle secrétaire, Clarisse .

Les horaires du secrétariat sont inchangés pour le moment, à savoir :

du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 16h00.

Un défibrillateur Salle Henri Lagauche

Suite à l'évolution de la réglementation, la mairie a installé un défibrillateur dans le couloir d'entrée de la Salle Henri Lagauche.

Nous vous rappelons qu'un second défibrillateur extérieur est quant à lui disponible dans la cour de la mairie 7j/7 et



Abattage des arbres



La commune est concernée par le Plan de Prévention des Risques - Glissement de terrain (PPRN-GT) depuis 2014.

En effet, du fait du relief, les risques de glissement de terrain sont importants sur notre commune.

C'est pourquoi il est demandé la plus grande attention aux habitants.

Ainsi, il est interdit d'abattre les arbres, notamment ceux implantés depuis plusieurs dizaines d'années car ils retiennent le sol et évitent les glissements de terrain.

Pour toute question relative à l'abattage d'arbres, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Le ramassage des cartons

Le prestataire de collecte nous informe :

Les gros cartons de la collecte sélective perturbent significativement le fonctionnement du centre de tri.

Les bourrages entraînent l'arrêt complet de la chaîne de tri , qu'il faut alors débloquer manuellement.

C'est pourquoi les gros cartons ne seront plus collectés.

Il faudra donc désormais les déposer en déchetterie (benne couverte à cartons).



La collecte de bouchons plastiques

La collecte de bouchons plastiques disparaît en raison de l'arrêt du ramassage par l'association "Les Bouchons d'Amour".

Ces bouchons plastiques ne seront donc plus collectés dans la cour de la mairie.

Toutefois, nous conservons la collecte de bouchons en liège (au même endroit).



L'agenda

Jeudi 19 septembre : Cours d'art floral, salle Clair-Vigne à 14h00

Dimanche 29 septembre : Passage du rallye des Coteaux Historiques vers 9h30 à Champillon

Samedi 5 octobre : Coteaux propres, rendez-vous à la mairie à 9h30

Lundi 11 Novembre : Cérémonies du 11 novembre, rendez-vous à la salle Clair-Vigne à 11h00

Samedi 23 novembre : Soirée Beaujolais Nouveau, Salle Henri Lagauche

Samedi 14 décembre: Goûter de Noël des enfants, Salle Henri Lagauche

Jeudi 19 décembre: Voeux du Maire, 18h30, Salle Henri Lagauche

